BULLETIN D'INFORMATION

MINE CANADIAN MALARTIC

Mars 2020
Numéro 15

MOT DE L'ÉQUIPE

C'est avec fierté que nous vous présentons le bilan de notre année 2019 témoignant du respect de nos engagements environnementaux et communautaires ainsi que de notre impact économique.

L'entente à l'amiable intervenue dans le dossier de l'action collective aura certainement été un fait marquant de l'année 2019. Ce dénouement positif pour la communauté de Malartic nous permettra, ensemble, de tourner la page.

De nouveaux partenariats avec des organismes du milieu ainsi que le lancement du Programme de revitalisation ont aussi été annoncés au cours des derniers mois. C'est ce que vous découvrirez, entre autres, en parcourant notre bulletin.

Bonne lecture!

SERGE BLAIS, ing.
Directeur général

JOSÉE PLOUFFE
Directrice communications
et relations avec le milieu

En couverture : Serge Milette, Stéphan Turpin, Pascal Déry et Enrico Inkel

NOUS TENONS NOS ENGAGEMENTS

BILAN 2019

En toute transparence

Depuis maintenant quatre ans, nous mettons un point d'honneur à transmettre nos résultats concernant les normes environnementales à respecter, l'application du Guide de cohabitation et l'impact économique que nous avons dans la région.

Nos 3 étapes pour opérer

1| Est-ce **sécuritaire** pour les employés?

2| Est-ce que le **respect de l'environnement et de la communauté** est assuré?

3| Une fois ces deux étapes confirmées, nous pouvons **opérer.**

L'application quotidienne de nos trois étapes pour opérer donne des résultats concrets en matière de santé et sécurité, de normes environnementales à respecter ainsi qu'à l'égard de nos engagements envers notre communauté d'accueil. Enfin, nos opérations nous permettent de participer activement à l'économie locale et régionale.

NOTRE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

UNE PRIORITÉ DE CHAQUE INSTANT

Qualité de l'air	Bruit	Eau	Sautage
100 % CONFORME aux normes québécoises en matière de qualité de l'air, soit **1 698 jours consécutifs** depuis mai 2015*	**100 % CONFORME** aux limites sonores applicables en vertu de la réglementation municipale et de la Loi sur la qualité de l'environnement	**100 % CONFORME** aux normes en vigueur	**98,2 % CONFORME** aux normes québécoises en matière de sautage : ▸ Vibration : 100 % ▸ Émissions de NOx : 99,3 % ▸ Surpression : 99,3 %

*En application du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère. Du 8 mai 2015 au 31 décembre 2019.

GUIDE DE COHABITATION

VIVRE ET GRANDIR ENSEMBLE

Le taux d'adhésion des citoyens de Malartic au programme de compensation et les résultats du programme de revente des résidences acquises et rénovées dans le quartier sud de la ville illustrent des pratiques bien ancrées à la suite de l'implantation du Guide de cohabitation en 2016.

Programme de compensation

2,5 M$
Montant versé aux citoyens de Malartic pour les compensations couvrant l'année 2018

92 %
Taux d'adhésion de la population de Malartic

Programmes d'acquisition et de revente

5 MAISONS ACQUISES

22 MAISONS VENDUES

NOTRE IMPACT ÉCONOMIQUE

UN MOTEUR DE CROISSANCE

Nous menons des opérations d'envergure qui nécessitent l'engagement de nos travailleurs et celui de nos partenaires entrepreneurs.

PLUS DE 2 000
TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN SUR LE SITE DE LA MINE
Plus de 770 employés de MCM
Plus de 1 300 employés d'entrepreneurs

PLUS DE 113 M$
Masse salariale et avantages sociaux pour les employés de MCM

DES RÉSULTATS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Nos activités contribuent aussi au dynamisme économique de la Ville de Malartic et de la région, nous permettant ainsi d'investir dans des initiatives sur l'ensemble du territoire.

443 M$
Dépenses effectuées en Abitibi-Témiscamingue

87,7 M$
Valeur des contrats octroyés à Malartic

PLUS DE 1,7 M$
En investissement communautaire et en recherche et développement

Photo du projet *J'adopte un arbre*

NOUVELLES

Une entente à l'amiable dans le dossier de l'action collective

Une entente à l'amiable, conclue entre MCM et M. Dave Lemire, représentant de l'action collective et membre du Comité de citoyens de la zone sud de Malartic, a été approuvée par la Cour supérieure le 13 décembre dernier.

Cette entente, juste et équitable pour tous, permet notamment à tous les citoyens du quartier sud de Malartic, qu'ils soient membres ou non de l'action collective, de se prévaloir du programme de compensation inclus au Guide de cohabitation pour les périodes rétroactives du 1er juillet 2013 au 31 décembre 2018, s'ils sont admissibles et ne se sont pas prévalus de ce programme par le passé. Les propriétaires éligibles d'un immeuble dans le quartier sud de Malartic pourront aussi profiter d'un nouveau programme de revitalisation.

Entre autres éléments de l'entente, mentionnons aussi l'ajout d'une nouvelle zone au Guide de cohabitation afin d'offrir aux citoyens du chemin des Merles de Rivière-Héva de bénéficier de compensations équivalentes à la zone C du Guide pour le passé et le futur.

GUIDE DE COHABITATION

Date limite pour s'inscrire à la période de réclamation des compensations 2019

Nous souhaitons rappeler à tous les citoyens de Malartic et du chemin des Merles de Rivière-Héva que vous avez **jusqu'au 13 avril pour réclamer vos compensations** couvrant l'année 2019.

Le formulaire de demande de compensation est disponible à notre local de relations avec la communauté ou sur notre site Internet.

Votre formulaire dûment rempli ainsi que vos pièces justificatives doivent être déposés à notre local de relations avec la communauté, situé au 1041, rue Royale à Malartic au plus tard le 13 avril.

Notre équipe vous attend!

Visite d'une délégation d'étudiants de Québec

Le 25 janvier dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir une délégation d'étudiants en mécanique d'engins de chantier de la Commission scolaire des Navigateurs de Québec pour une visite de nos installations et équipements. Un beau lien avec leur domaine d'études.

ENVIRONNEMENT

GESTION DU CYANURE

Nous sommes présentement en processus de certification auprès de l'Institut international de gestion du cyanure via l'adhésion volontaire au Code international de gestion du cyanure. Cette certification au Code, dont nous espérons l'obtention pour mai 2020, permettra de bonifier la gestion sécuritaire du cyanure sur notre site.

Le Code porte exclusivement sur la gestion sécuritaire du cyanure produit, transporté et utilisé pour la récupération de l'or et de l'argent. Il comprend également les obligations liées aux garanties financières, à la prévention des accidents, au secours d'urgence, à la formation, à la communication des informations, à l'implication des parties prenantes et aux procédures de vérification de la conformité.

Minimisation des risques : plusieurs mesures déjà mises en place

Nous avons déjà mis en place plusieurs mesures pour assurer une gestion sécuritaire du cyanure afin de minimiser les risques sur l'environnement, la communication et nos employés.

En voici des exemples :

- Minimisation de l'utilisation du cyanure dans le procédé métallurgique
- Procédures strictes de réception, de déchargement et d'entreposage
- Procédure en cas de fuite et plan de mesures d'urgence
- Analyses sécuritaires de tâches et port des équipements de protection individuelle par les employés
- Programmes de formation, de surveillance et d'inspection
- Coloration du cyanure de sodium
- Affichage sur les structures pouvant contenir du cyanure comme les tuyaux et les réservoirs

Pour plus de détails, visitez notre site Internet.

NOTRE ÉQUIPE EN ACTION

Grande guignolée des médias

Des membres de notre équipe ont invité les automobilistes à donner généreusement lors de la Grande guignolée des médias de l'Abitibi-Témiscamingue qui s'est tenue le 5 décembre dernier.

De gauche à droite : Olivier Hamel, Sylvain Ouellet, deux anciens stagiaires et Mark Tremblay.

À la recherche de nouveaux talents

Au cours des derniers mois, nos collègues se sont rendus dans plusieurs institutions scolaires afin de rencontrer des étudiants et présenter nos différentes opportunités de stages et d'emplois. Voici quelques exemples :

- Journée recrutement du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi à La Sarre
- Journée carrière en sciences et génie de l'Université Laval à Québec
- Salon stages et emplois du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à Rouyn-Noranda

De gauche à droite, nos représentants au CFP Lac-Abitibi à La Sarre : Serge Arsenault, Yan Cabot, Adam Arsenault et Marianne Chartrand-Deschênes.

Vins et fromages de la Polytechnique de Montréal

Le 23 janvier dernier, nous avons présenté l'activité Vins et fromages de la semaine Géologie-Mines qui se tenait à la Polytechnique de Montréal.

Nous étions représentés par Michael Nadon, Vincent Gozdz et Marianne Chartrand-Deschênes lors de cette soirée.

FECM
FONDS ESSOR CANADIAN MALARTIC

Le Fonds Essor Canadian Malartic (FECM) vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de Malartic ainsi que l'essor à long terme de la ville grâce à la promotion et au soutien d'initiatives ayant un impact durable sur le développement économique, social et culturel. Un conseil d'administration a le mandat d'analyser les demandes qui lui sont adressées et MCM prend en charge le volet administratif en plus de verser, en 2020, 165 000 $ au Fonds.

Transport collectif

Le FECM continue de participer à la pérennité du service de transport offert par le Transport collectif de Malartic en contribuant pour un montant 7 000 $.

De gauche à droite : Julie Charlebois et Aimé Gaignard du Transport collectif, Michel Létourneau, administrateur du FECM, Margret Janvier, Ghislain Lafontaine et Jean Turgeon, tous du transport collectif.

Table des aînés du secteur de Malartic et Rivière-Héva

Le FECM a remis un montant de 10 000 $ à la Table des aînés du secteur Malartic et Rivière-Héva afin de soutenir les projets Reconnaissance et Renaissance qui permettent notamment d'organiser des repas et des conférences.

De gauche à droite : de la Table des aînés, Diane Juteau, Denise Janneteau, Réjean Hamel, Hélène Lemieux, Rita Gaignard et du FECM, Jean-Charles Bourret.

CPE Bambin et Câlin

Le FECM a remis un montant de 14 000 $ au Centre de la petite enfance Bambin et Câlin pour leur projet d'amélioration des aires de jeux extérieurs de l'établissement. Un projet visant à améliorer la santé et la sécurité des enfants.

De gauche à droite : Josianne Roy, directrice générale du CPE, Théo Lafrenière, Logan Lévesque, Marie-Claude Dupuis, Félix Martineau et François Bouchard, administrateur du FECM.

Pour plus de détails sur le FECM, consultez notre site **canadianmalartic.com**.

La prochaine date limite pour déposer vos demandes est le **13 mai 2020**.

DONS ET COMMANDITES

Mine Canadian Malartic soutient la vie culturelle et sociale, localement et en région, par l'entremise de dons et commandites. Pour plus de détails et pour vous procurer un formulaire de demande, consultez notre site **canadianmalartic.com**.

Les prochaines dates limites pour déposer vos demandes sont :

23 mars 2020 | **27 avril 2020** | **25 mai 2020**

Soutien à la réussite scolaire, sportive et culturelle

Pour nous, le développement de la communauté passe notamment par l'éducation de nos jeunes et les différents projets dans lesquels ils peuvent s'accomplir et s'investir.

Le 3 décembre dernier, nous avons confirmé notre volonté de continuer à soutenir la réussite scolaire, sportive et culturelle en annonçant un partenariat de 3 ans, au montant total de 45 000 $, avec l'École secondaire Le Tremplin de Malartic.

Serge Blais et Christian Roy de MCM entourent les représentants de la CSOB, Gaétan Gilbert, Chantal Bouchard, Alain Guillemette et Mélanie Ayotte.

Ma fête de l'artic

La 9e édition de Ma fête de l'artic s'est tenue les 28 et 29 février au Camping régional de Malartic. Lors de cet événement, MCM a présenté les feux d'artifice offerts à la population.

Crédit photo : Vicky Neveu

Crédit photo : Johanne Gagné – Photographie

Des centaines d'athlètes de passage à Malartic

Des centaines d'athlètes de la région ont eu la chance de vivre leur passion et de se dépasser dans leur discipline sportive en participant à la 37e finale régionale centralisée des Jeux du Québec, un événement qui s'est tenu à Malartic à la fin du mois de janvier et pour lequel MCM était partenaire majeur.

Félicitations à tous les athlètes ainsi qu'au comité organisateur!

Plus de 200 élèves aux 14e Olympiades de la formation professionnelle

Le 23 janvier dernier se déroulaient les 14e Olympiades de la formation professionnelle en Abitibi-Témiscamingue. Lors de cette journée, des élèves des différents programmes se sont qualifiés pour aller représenter la région à Québec en mai prochain. C'est avec plaisir que nous supportions l'événement à titre de partenaire prestige.

De gauche à droite : Sébastien Breton du CFP Lac-Abitibi, Josée Plouffe de MCM, les médaillés, Samuel Gareau, Anthony Fortier, Pénélope Lavoie et Marco Bisson, tous du CFP Lac-Abitibi.

De gauche à droite, l'équipe mixte grande championne : Caroline Hains, Sylvain Dicaire, Josée Bédard et Ghislain Doyon.

Classique Mine Canadian Malartic

Du 19 au 23 février se déroulait, au Club Sports Belvédère de Val-d'Or, la Classique de curling Mine Canadian Malartic. MCM était présentatrice officielle de cette importante compétition régionale.

COMITÉ D'ÉCHANGES ET DE SUIVI
Canadian Malartic

Le Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic (CES-CM) a tenu sa première rencontre de l'année le 19 février dernier.

Deux thèmes principaux ont été abordés lors de cette rencontre :

- La démarche de certification au Code international du cyanure entreprise par MCM, dont vous pouvez trouver les détails à la section Environnement de ce bulletin.
- Les résultats du programme de suivi des puits résidentiels. Rappelons que suivant l'étude d'impact de 2009 qui indiquait un rabattement potentiel de la nappe phréatique dans un rayon d'environ 7 km autour de la fosse, Mine Canadian Malartic s'est engagée à suivre l'évolution de la situation de certains puits domestiques quant aux niveaux et à la qualité de l'eau. Ce suivi est réalisé en collaboration avec l'Institut de recherche en mines et environnement (IRME) UQAT-Polytechnique et l'Unité de recherche et de service en technologie minérale de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce programme de suivi s'échelonne sur une période de 5 ans et prendra fin en 2021.

Les comptes rendus des rencontres sont disponibles sur le site Internet **cescm.ca**.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Programme de revitalisation

Selon les conditions de l'entente à l'amiable traitées précédemment dans ce bulletin, les propriétaires d'un immeuble résidentiel ou commercial dans le quartier sud de Malartic* pourront bénéficier d'un programme de revitalisation de 1,5 à 1,7 M$.

Ce programme offre un crédit de rénovation applicable chez le fournisseur autorisé que les citoyens admissibles auront sélectionné.

L'inscription au programme est obligatoire et se fait à notre local de relations avec la communauté entre **le 16 mars et le 19 juin 2020**.

Les détails du programme de revitalisation sont disponibles à notre local de relations avec la communauté ou sur notre site **canadianmalartic.com**.

*Des exceptions peuvent s'appliquer.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS, DES COMMENTAIRES, DES PRÉOCCUPATIONS?

Nous souhaitons vous entendre.

Appelez-nous au numéro :
819 757-2225, poste 3425

Écrivez-nous à l'adresse :
relationscommunautaires@canadianmalartic.com

Visitez notre local de relations avec la communauté :
1041, rue Royale, Malartic

Heures d'ouverture du local
Jusqu'au 13 avril, dans le but de mieux vous servir durant la période de réclamation des compensations, nos heures d'ouverture sont prolongées.

Lundi : 8 h 30 à 16 h 30
Mardi, mercredi et jeudi : 8 h 30 à 18 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

MINE CANADIAN MALARTIC

CANADIANMALARTIC.COM